

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- › soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- › produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- › régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- › ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- › la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- › la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- › l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- › la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

3 formations suivies*,
LA 4^e À MOITIÉ PRIX !

* dans les 12 mois



Le lieu

Chez Sylvie FOREL
La Grande Guimondière
35520 Melesse

Accès

En arrivant sur le premier rond point à l'entrée de Melesse tout droit puis première à droite et première à droite direction déchetterie. Premier chemin à gauche juste après la déchetterie.

Repas

Les repas seront tirés du sac et partagés avec ce que chacun aura apporté.

Hébergement

Si vous avez besoin d'un logement, merci de me contacter.

Renseignements, Inscriptions:

Aurélie Paquez
06 42 59 38 53
a.paquez@bio-dynamie.org
MABD Grand Ouest - 3 bis Cogneuf
35470 Bain de Bretagne

Cette formation est co-organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)

MABD Grand Ouest - Aurélie Paquez
3 bis Cogneuf - 35470 Bain de Bretagne
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation
professionnelle : 42680121868

et le **Mouvement de Culture Biodynamique du 35 et 44**

Mouvement de
Culture Bio-Dynamique
du 35-44
Fédérée au **MABD**
biodynamique



FORMATION
AGRONOMIE - SOL

**AGRICULTURE BIO-DYNAMIQUE :
LA GESTION DES MATIÈRES
ORGANIQUES DU DOMAINE**



**En Ile-et-Vilaine, à
Melesse (35520)**

**Les mercredi 24 et jeudi
25 février 2021**

LA GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DU DOMAINE

Objectifs

Divers savoir-faire agricoles ont pour fonction de soutenir ou d'accroître la fertilité d'un sol : l'intervenant les nomme « pratiques fertilisantes ». La gestion des matières organiques sur un domaine agricole est une pratique fertilisante fondamentale ; Comprendre les causes et les effets à l'œuvre au sein des matières organiques lorsqu'elles quittent l'État vivant qui les a fait naître et s'exposent dès lors à la possibilité de cheminer vers la minéralité. Comprendre au sein de cette trajectoire la voie spécifique que leur ouvre le compostage. Comment travailler pour qu'elle se réalise au mieux ? Concevoir et choisir entre divers objectifs pouvant être atteint au terme du processus de compostage.

Pré-requis

Avoir les connaissances de bases de la biodynamie.

LE PROGRAMME (14H de formation)

Mercredi 24 février 2021

Matin: 9h30-13h

- › Tour de table et Introduction
- › Resituer la gestion de la matière organique au sein des pratiques fertilisantes

Gérer la matière organique du domaine :

- › La faire venir de l'extérieur ? Travailler, valoriser celle produite par le domaine ?
- › L'écueil de l'incorporation des matières organiques fraîches dans le sol
- › Différentes gestions pratiquées en agriculture : brûlage ? Méthanisation ? Compostage ? ...
- › Bien comprendre que les causes et les effets agissants dans l'un nécessite de le mettre en contraste avec ce qui agit et se produit dans l'autre.

Après-midi: 14h30-18h

La voie de la méthanisation :

- › Définition de cette pratique
- › Présentation de cette pratique (principe, matières premières, outils, matières obtenues, valorisations)
- › Effets de cette pratique sur le plan des matières, et des processus et effets à long terme sur la fertilité des sols, la vie végétale et l'aliment ainsi produit.

Jeudi 25 février 2021

Matin: 9h-12h30

- › Retour sur les acquis de la veille
- La voie du compostage :**
- › Définition de cette pratique
- › Pourquoi le compostage ? Les objectifs qu'on lui assigne sont divers, et chacun justifie à lui seul sa mise en œuvre par les acteurs de divers secteurs professionnels
- › Les matières premières de base pour le compostage ; Rôle et apports des matières de bases
- › Les additifs possibles (nature et dynamique)
- › Les préparations biodynamiques du compost ;
- › **Le compostage en biodynamie** : quels apports, quels intérêts ?



Après-midi: 14h-17h30

- › Les constantes vitales du compost (humidité, oxygénation, température, succession des populations vivantes)
- › Les étapes du compostage, les processus en jeu, et les points d'attention pour orienter et diriger ce dernier afin d'atteindre les objectifs fixés (le compost est un processus dirigé)
- › Ce que favorisent ou pas chaque étape du compostage
- › Effets de cette pratique sur le plan des matières, et des processus et effets à long terme sur la fertilité des sols, la vie végétale et l'aliment ainsi produit.
- › Les processus « carbone » et « azote » au cours du compostage
- › Observations de composts de la ferme
- › Synthèse, Bilan, Evaluation

L'intervenant:

Claude Réaud,

Ingénieur agronome, maître en biologie-écologie, conseiller et formateur en agrobiologie biodynamie.



BULLETIN D'INSCRIPTION

35- Compost biodynamique

24-25 février 2021

30 € pour les personnes finançables par le VIVEA

Date de naissance :

120 € pour les particuliers - chèques vacances acceptés.

Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation.

200 € pour les salariés agricoles pris en charge par le fonds de formation OCAPIAT. Demande individuelle à faire pour la **prise en charge de vos frais de formation et de votre salaire**. Documents fournis sur demande.

+ **22 € Adhésion 2021 obligatoire** pour les non-adhérents

Nom : Prénom :

Adresse de facturation:

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

En m'inscrivant à cette formation j'accepte [les conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Votre bulletin est à retourner avant le 04/02/2021 à :

MABD Grand Ouest - Aurélie Paquez
3 bis Cogneuf - 35470 Bain de Bretagne
a.paquez@bio-dynamie.org

Règlement par chèque à l'ordre du MABD ou par virement :

IBAN : FR76 3008 7332 0000 0195 5320 120 - BIC : CMCIFRPP

Lors du virement indiquez bien votre Nom Prénom et la référence «**formation AP - 35 Compost**».

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin et règlement. Un mail de confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant la formation. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture acquittée valant attestation.